



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 1 du 17 janvier 2020

Master MEEF 2020 : Le Sgen-CFDT demande le report

Le Sgen-CFDT prend acte de l'annonce du ministre de l'éducation nationale le 16 janvier d'aménager la réforme des Masters de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) pour la rentrée 2020. Les inquiétudes et les demandes des personnels ont enfin été entendues. Mais aménagement n'est pas report et le Sgen-CFDT attend aussi une expression plus claire de la part de l'enseignement supérieur sur ce sujet.

Le Sgen-CFDT demande qu'aucune pression ne s'exerce sur les équipes dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) et les universités pour mettre en œuvre la rentrée 2020. Un temps de concertation supplémentaire reste toujours nécessaire pour infléchir les décisions communiquées aux organisations syndicales le 20 novembre dernier. Le Sgen-CFDT ne se satisfait pas du recul de l'alternance en master MEEF et des épreuves des concours qui ne seraient pas suffisamment professionnelles.

Le Sgen-CFDT attend aussi la réponse des trois directions de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale et des ressources humaines aux questions posées dans son courrier du 29 novembre. Les orientations prises pour le moment par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur la formation des enseignant.e.s et des conseillers principaux d'éducation (CPE) ne répondent pas au grave problème de recrutement dans notre pays.